

Les sacs de caisse jetables

Environ 98,6 milliards de sacs en plastique à poignées ont été mis sur le marché de l'Union européenne en 2010 (1). Un sac de caisse à une durée de vie moyenne de 20 minutes mais met environ 400 ans pour se décomposer. Topo des enjeux environnementaux et, surtout, des alternatives!



Impacts sur l'environnement

Ces sacs en plastique à usage unique sont faits en polyéthylène haute densité (PEHD). La production de ce plastique consomme des produits pétroliers (matière première non renouvelable), de l'eau, et génère des émissions polluantes dans les eaux et dans l'air. Ce type d'emballage est, en outre, à

l'origine d'une grande quantité de déchets qui ne sont pas toujours bien gérés et qui ne sont pas recyclables.

Nombre de ce sacs aboutissent dans la nature. A cause de leur légèreté et de leur résistance, emportés par le vent, ils parcourent des kilomètres et se retrouvent dans des endroits invraisemblables, loin de toute activité humaine. Ce sac plastique, par exemple a été repéré par 2500m de fond dans l'océan Arctique ! (2)



L'impact des sacs de caisse dans la nature est d'une part une nuisance visuelle et, surtout, un danger pour nombre d'animaux : on estime que un million d'oiseaux, 100.000 mammifères marins et 100.000 tortues marines sont tuées chaque année à cause de déchets plastiques. L'Ifremer évalue à 700 le nombre d'espèces touchées par cette problématique et, d'ici 2050 on estime que 99% des oiseaux marins auront ingéré du plastique. Au secours !

Jetés à la poubelle, les sacs plastiques aboutissent soit à la décharge soit à l'incinérateur. Dans une décharge, il faut compter plusieurs centaines d'années pour obtenir une décomposition complète d'un sac plastique à usage unique. Quant à leur incinération, elle génère des émissions de gaz à effet de serre, elle participe à l'acidification atmosphérique et à la formation d'oxydants photochimiques. Vu l'impact important des sacs plastiques à usage unique sur l'environnement, des mesures ont été prises pour les remplacer par des alternatives, en particulier une taxe "pic-nic", effective entre 2007 et 2014 de 3€/kg imposée aux distributeurs et qui a accéléré le changement de comportement des consommateurs.

Le futur est cependant à l'interdiction. [Une directive européenne d'avril 2015](#) vise la réduction par les États-membres de la quantité de sacs plastique par habitant. L'Europe impose que d'ici fin 2018, plus aucun sac en plastique léger ne soit fourni gratuitement dans les points de vente de marchandises ou de produits, « sauf si des instruments d'une efficacité égale sont mis en œuvre ». [En Wallonie, les sacs en plastique jetables seront interdits d'ici la fin de l'année 2016](#) et [à Bruxelles, ce sera à partir du 1er septembre 2017](#). Les autres sacs suivront (sachets pour les fruits et légumes par exemple). Ces interdictions concernent tant les grandes surfaces que les petits commerces.

Les alternatives

Les alternatives sont nombreuses et variées :

- **Le box pliable:** Il prend peu de place dans le coffre de la voiture (+/-5€) · Le smart box: bac en plastique avec anses, adapté aux caddies (4,35€). Les anses sont remplacées gratuitement lorsqu'elles sont abîmées.

- **Le cool box:** c'est un bac souple avec des parois isolantes qui permet le transport de surgelés (8,65€), il s'adapte au smart box.
- **Le sac en plastique réutilisable** en PELD (polyéthylène basse densité): robuste et d'un prix modique à l'achat (0,10€), la grande surface vous le remplace gratuitement, lorsqu'il est abîmé. Il existe des sacs en plastique réutilisables isothermes qui permettent de transporter des surgelés.
- Le **sac en polypropylène tissé** (0,90€) : bien plus robuste que le sac en polyéthylène il a une capacité plus importante.
- **Le sac en coton ou en toile de jute:** certains de ces sacs sont prévus pour transporter les bouteilles de vin et comportent six compartiments.
- **Le caddy à roulettes:** cet objet lié, dans notre imaginaire, aux mamies s'est modernisé ces dernières années.
- **La caisse en carton:** il s'agit d'emballages secondaires qui regroupaient les produits avant que ceux-ci ne soient mis en rayon.
- Et pour les fans de sac jetables il reste les **sacs biodégradables** (à 0,05€) qui peuvent, en outre, être remis dans la collecte sélective de déchets organiques.

Le "risque d'abandon" est grandement diminué en passant du jetable au réutilisable.

Bien entendu un sac plus épais demande plus d'énergie, d'eau et de matière pour être fabriqué. Un sac en polyéthylène jetable demande de l'ordre de 6 Wh à 8 Wh pour sa fabrication tandis qu'un sac réutilisable en polyéthylène demande 32 à 35 Wh. Pour le sac en PP tissé la consommation d'énergie monte à 87 Wh. Le **nombre d'utilisations** va donc être primordial pour que le sac réutilisable soit plus écologique que le sac jetable. Des écobilans (3) et (4) analysent également la consommation d'eau, l'émission de gaz à effet de serre, les risques de pollution photochimique, d'eutrophisation ...et montrent que, selon le taux de réutilisation des sacs de caisse en sacs poubelle considéré, il faut utiliser le cabas PE souple (sac réutilisable) 4 à 7 fois pour que celui-ci soit meilleur que le sac PE jetable sur tous les indicateurs étudiés. Quant au sac en polypropylène (PP) tissé, il faut entre 15 et 20 utilisations pour qu'il soit plus avantageux.

C'est écrit sur mon sac!

Sur la plupart des sacs de courses jetables, on trouve des mentions plus ou moins fantaisistes:

- Réutilisez-moi comme sac poubelle: Les sacs de courses jetables ne constituent pas des sacs poubelles solides (problèmes de propreté publique). Ils doivent être de toute façon mis dans un sac ou un container réglementaire imposé par la commune.
- "Cet emballage étant confectionné à base de polyéthylène, il ne provoque pas de réactions chimiques toxiques pendant l'incinération ou autre procédé de destruction": Cela ne signifie pas que l'incinération et la destruction de ces sacs sont sans incidence sur l'environnement (émission de gaz à effet de serre, acidification atmosphérique, formation d'oxydants photochimiques).
- "Recyclable" :écrit sur un sac jetable cette mention n'a aucun sens car le sac n'est pas repris dans une collecte sélective et ne sera jamais recyclé. Au mieux il ira dans un l'incinérateur et sera valorisé énergétiquement, au pire il finira dans la nature.

Et les sacs biodégradables alors ?

On distribue des sacs biodégradables, généralement en amidon de maïs, dans certains commerces. Est-ce une bonne alternative? Oui, à condition...

- qu'ils soient effectivement biodégradables (marquages OK compost et OK biodégradable).
- qu'ils soient réutilisés! Comme pour les sacs en plastique, c'est un énorme gaspillage de ne les utiliser qu'une fois. Contrairement aux idées reçues, ce type de sac ne se dégrade pas en simple présence d'eau: pas de danger pour vos courses en cas de pluie, votre sac ne va pas vous lâcher!
- qu'en fin de vie ils soient incorporés dans un compost, ce serait dommage d'incinérer cette matière première! Le sac biodégradable trouve vraiment sa place lorsque la collecte de déchets organiques est organisée en porte à porte: dans ce cas, il est composté dans une installation industrielle avec son contenu.
- de ne pas les abandonner dans la nature: même si ces sacs se dégradent totalement en quelques dizaines de jours, ils ne sont pas inoffensifs dans l'environnement! Par exemple, en matière d'eutrophisation, le sac biodégradable est bien pire que le sac jetable!

Témoignage d'une navigatrice (5)

Ces choses incongrues, on ne les trouve pas que sur les côtes, tout ce qui est du domaine de la pollution arrive d'abord sur les côtes.

À la Rochelle, nous avons la chance d'être le seul endroit de France où les tortues Luths, ces énormes tortues magnifiques, viennent pendant l'été. Or les tortues Luths, malheureusement pour elles, ont l'habitude de manger des méduses. À la Rochelle, cela nous arrange, mais il n'y a rien qui ressemble plus à une méduse qu'un sac plastique et évidemment les tortues mangent des sacs en plastique et meurent assez rapidement d'occlusion intestinale. J'ai eu plusieurs fois la chance, par calme plat, de voir une de ces énormes tortues passer à côté du bateau. Cette grosse bête qui nage tranquillement est un spectacle magnifique, presque antédiluvien. Leur mort est une des conséquences immédiates des sacs en plastique.

Nous avons longtemps pensé que tout ça n'était pas grave car la planète était grande et que si les choses se perdaient en mer, si les égouts et poubelles allaient en mer, celle-ci était grande et cette pollution allaient s'y disperser. Nous savons aujourd'hui que les plastiques ont des durées de vie extrêmement longues, y compris en mer et donc que la mer n'est pas si grande que ça, surtout l'Atlantique et le Pacifique Nord qui sont les océans bordés par le plus grand nombre de villes et donc de centres de pollution. Il n'y a pas un jour de navigation où l'on ne croise pas des sacs en plastique en plein milieu de l'océan. Et lorsque nous réalisons que nous ne voyons qu'un tout petit espace autour de nous, cela nous donne une idée de la taille du problème et de la diffusion de la pollution sur l'ensemble d'un océan.

- (1) Source : www.notre-planete.info/actualites/3868-sacs-plastiques-lois-France-Europe
- (2) Extrait des actes de la Table ronde "Comment passer du jetable au durable?" organisée en janvier 2004 dans le cadre de la Campagne "Du Jetable au Durable" du WWF France. <http://www.wwf.fr>
- (3) Evaluation des impacts environnementaux des sacs de caisse Carrefour - Analyse du cycle de vie de sacs de caisse en plastique, papier et matériau biodégradable, février 2004, revue critique organisée par l'ADEME
- (4) Assessment of impacts of options to reduce the use of single-use plastic carrier bags, European Commission, 2011
- (5) [Marine Litter Distribution and Density in European Seas, from the Shelves to Deep Basins](#)

Plus d'infos

- Découvrez notre campagne [Le plastique, c'est pas automatique!](#)
- Directive 2015/720 du parlement européen et du conseil du 29 avril 2015 modifiant la directive 94/62/CE en ce qui concerne la réduction de la consommation de sacs en plastique légers.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://ecoconso.be/content/les-sacs-de-caisse-jetables>